MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
DLP 29 - 8 - 86036531

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS
ABONNEMENT ANNUEL : 110 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A.F.
78 95 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

29 août 1986 N° de série continue 130 Bulletin n°20

ARBORICULTEURS, VITICULTEURS : RESPECTEZ LES DELAIS D'EMPLOI AVANT LA RECOLTE

ARBRES FRUITIERS

TOUTES ESPECES

ACARIENS : **Surveillez les populations**
Les populations nombreuses évoluant dans certains vergers y déposent actuellement leurs pontes qui risquent d'être abondantes. Pensez aussi à la période de récolte.

PECHER

TORDEUSE ORIENTALE : **Protéger variétés tardives, jeunes arbres et pépinières** le vol a diminué d'intensité, sauf à AURIOLLES, mais la protection est nécessaire.

MALADIES DE CONSERVATION : **Un temps plus favorable**
Le retour de l'humidité (pluies, rosées etc...), un inoculum plus abondant, doivent inciter à protéger soigneusement les dernières variétés.

OIDIUM : **Protégez en présence de la maladie.**

POIRIER-POMMIER

CARPOCAPSE : **Moins de risques, à l'exception des régions précoces**

- En région précoce (ST JUST, CHAMBONAS) : maintenez encore la protection

- Ailleurs, dans les vergers où aucune attaque de carpocapse n'a été décelée, ni cette année, ni en 1985, on pourra suspendre la protection. Dans le cas contraire, on la poursuivra jusqu'à la récolte.

TORDEUSE ORIENTALE : **A proximité des pêchers, protégez vos vergers**
En utilisant un produit efficace contre les 2 ravageurs à la fois, type phosalone. Lorsque la récolte des pêches est terminée et que les pousses de pêchers sont devenues trop dures, les Tordeuses orientales tendent à se reporter sur les fruits à pépins à proximité.

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

TAVELURES : **Protégez les vergers atteints jusqu'à la récolte**
En fonction des risques et en évitant les produits qui tachent.
Le retour de l'humidité a déjà provoqué des repiquages qui pourront également atteindre les fruits . En cas de négligence, des fruits sains, mais pollués, seront rentrés au frigo et pourront être retrouvés ponctués de taches de tavelures à l'issue de la période de conservation.

Attention : une simple rosée prolongée suffit à provoquer une contamination.

MALADIES DE CONSERVATION : **Les traitements au verger préparent la conservation au frigo.**
Nous sommes en pleine période de sensibilité pour Golden.
Dans les parcelles à risques de Phytophthora, transmis par les souillures de la terre, on utilisera au moins une fois un fongicide efficace à base de mancozèbe (nb spéc) ou de Tolylfluanide (METHYLEUPARENE interdit 7 jours avant récolte).
Récoltez des fruits bien ressuyés. Ne laissez pas séjourner caisses et pallox dans les vergers.

POMMIER

MINEUSE CERCLEE : **Maintenez la protection dans les vergers dont la récolte est destinée à l'export vers les pays d'Amérique du Nord.**
Parmi les autres vergers,seuls ceux subissant une grosse infestation (4 à 5 mines par feuille) justifient encore une protection.

VIGNE

TORDEUSE DE LA GRAPPE : **Aucune intervention préventive ne se justifie**
Un 3ème vol négligeable. Quelques captures d'Eudémis ont été enregistrées à ORGNAC et à VALLON. Seuls sont à surveiller les rares foyers habituels d'Eudémis pour éventuellement y intervenir dès réception si plus de 10 % des grappes comportent des attaques récentes. On utilisera alors un produit à action curative.

BOTRYTIS : **Un niveau de risque faible, mais sujet aux conditions climatiques futures.**
Actuellement 2 cas sont à considérer après les dernières chutes de grêle :

- Dans les vignes grêlées, où des baies sont abimées une intervention 3 semaines avant les vendanges est indispensable.
Selon la valeur de la récolte, on préfèrera une imide cyclique (KIDAN,ROVRAL,SUMISCLEX, RONILAN, SILBOS). On peut également utiliser BASULTRA, EUPARENE, BTF, CODICAP, MYCODIFOL, ORGANIL ou QUINARIS.

- Dans les autres vignes, où les baies sont indemnes, le traitement 3 semaines avant les vendanges ne sera envisagé que dans celles où le Botrytis pose habituellement problème ou si un temps humide persiste. On utilisera alors un fongicide classique, ce qui exclut les imides cycliques.

MILDIOU : **Attention aux attaques d'arrière saison**
Elles peuvent détruire précocement le feuillage, et elles préparent la conservation hivernale du champignon.
Le traitement cuprique a déjà dû être réalisé.
Surveillez le développement de la maladie dans les parcelles atteintes.

BLACK ROT : **Là où il y a des taches, des attaques sur grappes possibles jusqu'aux vendanges.**

DIVERS

RAPPEL : n'utilisez pas Captane, Captafol et Folpel (nb spéc) dans le mois précédant la récolte, ni sur fruits, ni sur raisin de table.

Ceci à cause des problèmes risquant de se poser à l'exportation.